



Association CHAMBERY ESCALADE

Compte-Rendu de Réunion de Conseil d'administration du 03/01/2017

Lieu : Bureau du club, 67 rue Saint François de Salle, 73000 CHAMBERY

Présents : Lucas Meignan, Nicolas Andriot, Nicolas Garnier, Dominique Boutin, Laurent Thévenot, Françoise Ducoeur, Begonia Lazpita, Patrick Féchoz, Laurent Narbonnet.

Excusés : Lisa Hernandez, Gautier Supper, Eric Chanourdie, Francois Deflaugergue, Julie Salvai

Invités : -

Relevé de décisions :

1. Projet P Cot

- Modification du Pan réalisé. Un remerciement particulier est adressé à l'équipe de Vincent Gorre et des bénévoles du club !
- Mur : Problème de dernière minute du fait de la juxtaposition du chantier de réhabilitation des sols de Hockey qui interdit la réalisation du chantier de modification du mur (émanations dangereuses et poussière non tolérée). Vif mécontentement exprimé de la part du club. Le projet était prévu depuis juin. Report des modifications à une date ultérieure. Le projet sera nécessairement plus couteux pour le club du fait de ce report. Etudes et préparation pour intervention au plus vite (Pâques, été, Noël 2017 ?)

2. Projet Croizat

Rappel du projet : Chambéry Escalade se propose comme gestionnaire de la salle qui serait dédiée uniquement à la pratique de l'escalade.

Objectifs :

- L'ensemble des utilisateurs actuels conservent leurs accès et amplitudes horaires.
- Possibilité d'optimiser l'utilisation et les amplitudes horaires pour l'ensemble des utilisateurs

- Investissement et aménagement de nouveaux espaces d'escalade et d'entraînements, avec notamment un pan de 15m dédié uniquement à l'initiation.



- A la demande de la mairie réunion avec le CAF le 10/01 pour discuter du projet.

3. Partenariat voie de vitesse officielle avec Vertilac.

- Problème de dimension par rapport la voie officielle actuelle. Attente de la création de la nouvelle voie IFSC avant décision.
- Selon la nouvelle voie : installation de la voie ou projet de modification / création d'une structure pour installer la voie.

4. Trésorerie

- Difficulté de bouclage du bilan comptable
- Prise de contact par Lucas avec le cabinet comptable pour délais après finalisation des comptes avant l'AG
- Réunion avec Julie S. mercredi 4 janvier à 17h pour mise au point sur ce qu'il reste à faire et mettre en place une équipe (avec salarié si nécessaire), afin de finaliser au plus vite. Nicolas A.



5. Sécurité

- Obligation de disposer du passeport orange pour grimper en autonomie - Tous
- D'ici fin juin. Mise en place de sessions pour former et faire valider le passeport orange à toutes les personnes grimpant en autonomie sur corde. Organisation Marc Pejon
- Aboutir sur les compléments de fiches d'assurance FFME signées par tous – Pôles compet et loisir. Marc Pejon, Cedric Farenq, Coco.
- Contrôles des adhésions des cours encadrés OBLIGATOIRE par le responsable du créneau. Liste des adhérents de chaque créneaux fournis par le pole loisir à chaque encadrant qui doit vérifier nominativement. Cedric Farenq
- Contrôles des adhésions des créneaux autonomie par interventions aléatoires sur créneaux "sensibles" trois ou quatre personnes (1 élu, 1 bénévole, 1 salarié) contrôlent systématiquement tous les présents – La liste des contrevenants est établie par écrit. Ils sont TRES FERMEMENT invité à régulariser leur situation séance tenante (adhésion et licence – terminal de paiement...). Organisation Marc Pejon.

6. Inscription/Accueil/Sécurité

- Mise en place préinscription en juin (créneau autonomie et encadré – coordination avec le service des sports) – Nicolas Andriot
- Mise en place d'une ou plusieurs sessions d'accueil pour les adhérents du pole loisir. Possibilité sur ces créneaux de rentrée de faire valider son autonomie avec passage du passeport orange. – Laurent Narbonnet
- Continuer les recherches concernant une signature électronique pour la fiche d'assurance FFME
- Adaptation site internet – Nicolas Garnier

7. Fonctionnement salariés

- Une sanction disciplinaire a été adressée à un des salariés du club pour absence injustifiée.
- Les congés payés doivent faire l'objet d'une demande formelle pour l'ensemble de la saison 2016/17.